



Les Archers Saintais vous invitent à leur concours

TIR à 18 m Sélectif pour les championnats de France

Le : 27 Novembre 2022

Gymnase « YVON CHEVALIER » voir plan

Arbitres : Ospel Cyril. Brugeron Daniel

Programme	DIMANCHE	
	1 ^{er} départ	2 ^{ème} départ
Ouverture du greffe	08 h 00	13 h 00
Appel des tireurs - Entraînement	09 h 00	13 h 30
Début des tirs	09 h 30	14 h 00
Résultat et vin d'honneur	-----	A l'issue des tirs

Nombre de places par départ : 60

ENGAGEMENTS-

Adultes : 1 tir : 10.00 € 2 tirs : 16.00 €
Jeunes : 1 tir : 8.00 € 2 tirs : 12.00 €

Règlements en liquide ou par chèques

Déroulement des tirs :

L'échauffement et l'inspection du matériel se feront à la distance sur cible. Rythme AB/CD ou AB suivant le nombre de M.

Blasons

Blasons du tir de classement : suivant le règlement en vigueur, quelle que soit la catégorie en arc classique, l'archer précisera lors de son inscription s'il souhaite parcourir sur blason complet ou sur trispot.

Certificat médical (si NON inscrit sur la licence), passeport et licence 2022/2023 seront vérifiés au greffe. **Autorisation parentale pour les jeunes.**

Compétiteurs : chaussures de sport obligatoires.

Sont autorisées la tenue du club, du département, de la région de leur équipe nationale. Soit une tenue blanche.

Classement

Récompenses aux 3 premiers archers de chaque catégorie de classement.

SERVICE

Buvette : boissons chaudes et froides gâteaux. Salle chauffée.

Sandwichs possible : Jambon, beurre, cornichon 3€

Rillettes, cornichon 3€ Us

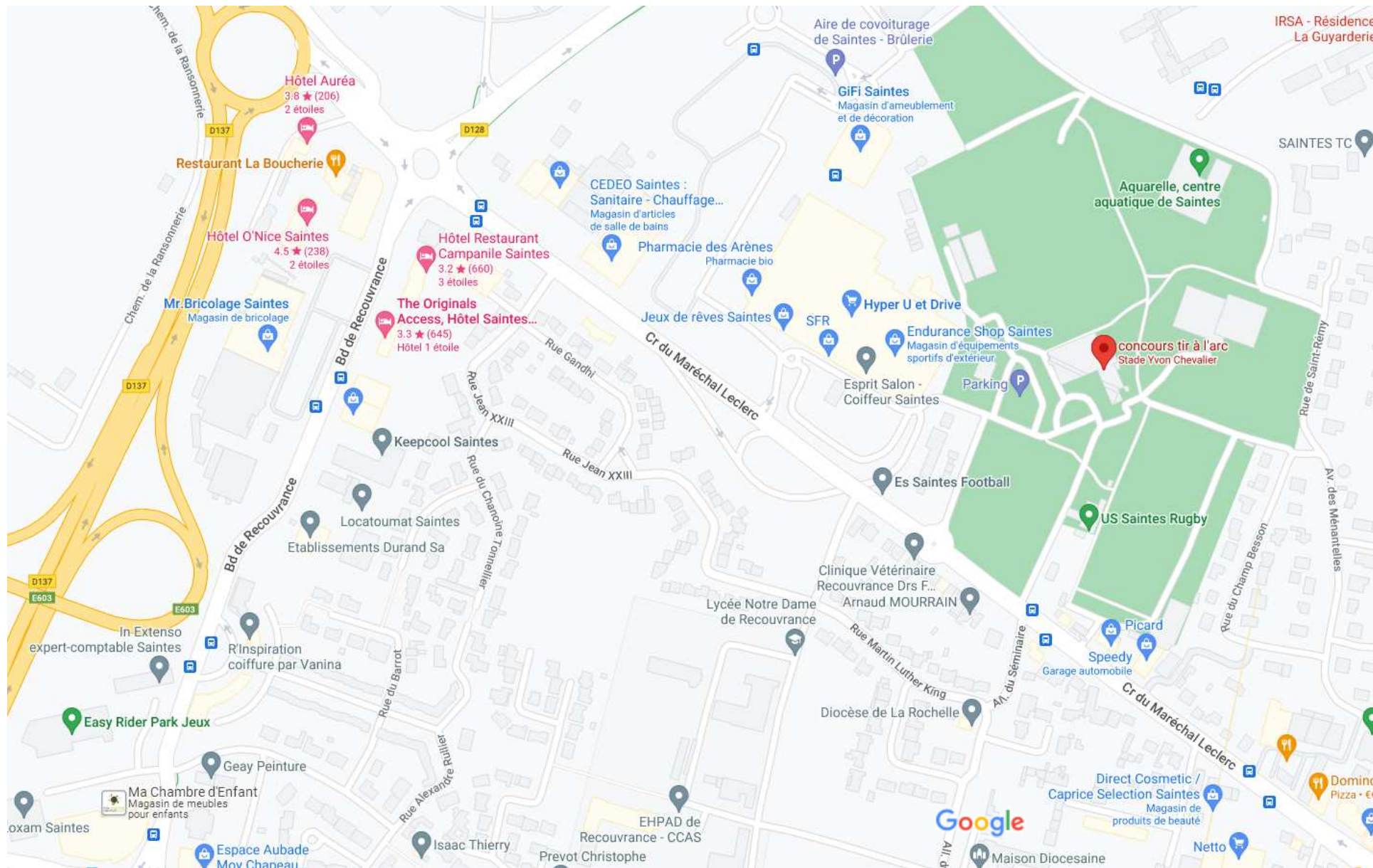
(A réserver lors de l'inscription uniquement à régler lors du passage au greffe) .

Inscriptions : jusqu'au 21 novembre 2022 – Pas d'inscriptions

téléphoniques

concours.arc.saintes@gmail.com

Google Maps Stade Yvon Chevalier



Données cartographiques ©2022 Google 50 m

